



Le bénévolat est le trait d'union

Document de thèses du PDC suisse

Adopté par la présidence du PDC suisse le 27 novembre 2017 à Berne.



Introduction

L'engagement bénévole en faveur de la société est un pilier fondamental du modèle de réussite de notre pays. Globalement, les Suissesses et les Suisses effectuent environ 700 millions d'heures de bénévolat par an. Le bénévolat est un capital social dont nous profitons tous et qui réduit les charges de l'État.

Toutes nos organisations à but non lucratif sont dépendantes du travail des bénévoles. Un nombre considérable de grands et petits projets seraient inconcevables sans leur collaboration. Nous devons préserver cet état de fait, car l'individualisation croissante, dans un contexte de société de performance et de mondialisation, met la culture du bénévolat à rude épreuve : le lien associatif est en perte de vitesse, les groupes d'intérêts et les partis politiques ont de moins en moins de membres. Le système de milice doit être renforcé.

Cette évolution est préoccupante. La Suisse ne peut fonctionner que si elle s'investit en faveur du bien commun et qu'elle dispose d'un important réseau de personnes engagées au service de la collectivité. Que ce soit en fournissant gratuitement soins et assistance à des personnes qui en ont besoin, en collaborant activement au sein d'un conseil municipal ou d'une association villageoise : les relations sociales et l'engagement bénévole sont essentiels. Si ce pilier de la société s'étiolé, tôt ou tard, c'est l'ensemble de la société qui en pâtira.

Le PDC est le parti du fédéralisme qui considère que l'interaction sociale est très précieuse pour la société. C'est pourquoi, nous estimons qu'il est de notre devoir de lancer un large débat en Suisse, à tous les niveaux, sur l'avenir du bien commun et du bénévolat.

Nous sommes conscients que le moteur du bénévolat est avant tout la conviction profonde des personnes. Il convient donc de mettre tout en œuvre pour sensibiliser davantage la population à l'importance considérable que revêt le bénévolat pour la collectivité, mais également pour soi-même. L'économie et le système éducatif jouent ici un rôle fondamental. Nous souhaitons, de plus, dans le cadre de l'intégration des migrantes et des migrants également, sensibiliser activement à l'engagement bénévole. En outre, en tant que parti de la famille, la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et engagement en faveur de la société est pour nous une valeur fondamentale.

PDC. Nous sommes le trait d'union.

Parti démocrate-chrétien suisse
Hirschengraben 9, case postale, 3001 Bern
T: 031 357 33 33, F: 031 352 24 30
info@cvp.ch, www.cvp.ch, PC 30-3666-4

Le **bénévolat** est le travail fourni pour aider d'autres personnes et protéger l'environnement. Il est accompli gratuitement ou moyennant un dédommagement minimal, en dehors de son propre ménage. Le travail bénévole est fourni dans un cadre formel, à savoir au sein d'une institution, ou informel, par exemple sous forme d'aide apportée à ses voisins (Selon l'interprétation donnée par l'Observatoire du bénévolat en Suisse).

Conscients que le bénévolat est profondément ancré dans notre culture et contribue dans une large mesure à faire de la Suisse un modèle de succès, nous souhaitons défendre les thèses suivantes :

1. Thèse : Les conditions cadres de l'exercice du bénévolat doivent être améliorées.

Constatations : Les conditions cadres du bénévolat doivent être élargies, en particulier la conciliation du bénévolat avec la vie professionnelle et la vie familiale, ainsi que la reconnaissance et la visibilité du travail bénévole.

Par conséquent : *les obstacles doivent être supprimés à tous les niveaux, et ce, notamment dans le domaine de la bureaucratie. Il serait judicieux par exemple d'éviter toute charge administrative inutile comme en particulier les autorisations diverses et variées, parfois difficiles à obtenir, ou les justificatifs de formation réclamés aux organisateurs d'un évènement. L'ensemble des acteurs de la sphère politique, de l'économie et de la société doivent ici prendre des mesures d'incitation positives.*

2. Thèse : Les acteurs dans le domaine du bénévolat ont besoin d'interlocuteurs au niveau fédéral.

Constatations : Le bénévolat est principalement du ressort des communes et les acteurs dans ce domaine souhaiteraient que la Confédération soit davantage sensible aux défis que doivent relever les travailleurs bénévoles.

Par conséquent : *Les associations bénévoles ont besoin d'interlocuteurs au niveau fédéral pour défendre leur cause. Nous demandons un débat de fond sur la manière de communiquer avec les associations bénévoles à l'échelle nationale et sur les points de contact qui pourraient être utiles.*

3. Thèse : Les associations sont le ciment social de la société

Constatations : Les associations fournissent une large contribution au fonctionnement de notre société. Elles rassemblent des personnes de tous

horizons qui travaillent souvent bénévolement. Les associations sont très importantes pour les communes. Nous devons préserver cela, car les associations sont le ciment social de la société. De leur côté, les associations sont dépendantes de la politique et de l'administration des communes et des villes. Des études révèlent qu'une coopération judicieuse entre une commune et les associations peut exercer une influence positive sur le plan économique et renforcer la démocratie.

Par conséquent : *il convient de promouvoir la vie associative de manière appropriée. Des mesures efficaces sont par exemple la mise à disposition d'infrastructures (p. ex. interlocuteur au sein de l'administration, coordination des quartiers, utilisation gratuite de locaux), garanties de couverture de déficits ou un accès facilité aux informations sur les possibilités d'engagement bénévole. Enfin, il faudrait garantir la reconnaissance et la valorisation du bénévolat par le biais de récompenses publiques ou de la génération de dossiers sur dossier-freiwillig-engagiert.ch/fr. Les associations doivent également être impliquées dans l'organisation de la vie et de la politique communale (par exemple dans des commissions et des projets).*

4. Thèse : De nouvelles formes de bénévolat gagnent en importance

Constatations : En ce début du 21^e siècle mouvementé, le dévouement en faveur d'associations et de groupements est en perte de vitesse. Mais cela ne signifie pas nécessairement que les gens ne sont pas prêts à s'investir. Mais ils le font de plus en plus ponctuellement et dans le cadre de projets spécifiques en dehors des structures associatives. Ce type d'engagement joue un rôle de plus en plus important en particulier chez les jeunes. Il peut aussi profiter largement de la numérisation. Celle-ci a généré de nouveaux outils et donc de nouvelles possibilités d'engagement bénévole. Ces nouvelles formes d'engagement ne constituent pas une concurrence mais un complément et une chance pour l'ensemble des bénévoles.

Par conséquent : *il convient d'accorder suffisamment de place à cette évolution et davantage de visibilité au bénévolat en ligne, afin d'inciter davantage les jeunes à pratiquer le bénévolat. Cela les motiverait également à s'engager dans d'autres actions.*

5. Thèse : Une politique éducative intelligente permet d'augmenter le nombre de personnes engagées en faveur de la société.

Constatations : L'école est, d'une part, très importante en soi pour le capital social et, d'autre part, elle peut permettre de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'engagement social. Le renforcement de l'éducation à la citoyenneté et la

sensibilisation à la culture du bénévolat peuvent permettre d'accomplir beaucoup de choses.

Par conséquent : *nous nous engageons en faveur d'un système éducatif efficace qui puisse également transmettre et promouvoir la culture du travail bénévole. Les écoles doivent accorder une importance significative aux projets liés à l'engagement social et les intégrer dans l'enseignement dispensé. Les enfants seront ainsi sensibilisés au travail bénévole.*

6. Thèse : L'engagement bénévole peut accélérer le processus d'intégration

Constatations : L'immigration permet de faire se rencontrer différentes cultures et donc différentes visions de l'engagement bénévole. L'immigration, avec les opportunités et les dangers qu'elle recèle, génère de nombreux défis relatifs à l'intégration des migrantes et des migrants. Outre l'intégration linguistique et l'insertion professionnelle, la transmission des traditions et de la culture est fondamentale. Dans le cadre de cette transmission, il convient de ne pas sous-estimer la sensibilisation au bénévolat et à notre vie associative. Le travail bénévole permet de mieux intégrer les migrantes et les migrants.

Par conséquent : *les communes doivent créer des possibilités (lieux de rencontre, événements, etc.) permettant aux associations de se présenter et aux migrants de rencontrer la population locale. Le bénévolat doit être pris en compte comme instrument d'intégration.*

7. Thèse : Les employeurs jouent un rôle essentiel dans la promotion du bénévolat et du système de milice.

Constatations : Les compétences acquises grâce au bénévolat ont un impact très positif sur le travail rémunéré. Les employeurs sont des acteurs essentiels quand il s'agit de permettre ou d'empêcher le travail bénévole. L'engagement bénévole est souvent aussi une question de temps et donc de reconnaissance et de compréhension de la part des employeurs. Et ce, en particulier dans le contexte de l'évolution actuelle des modèles sociaux où les femmes, notamment, sont de plus en plus nombreuses à travailler.

Par conséquent : *nous attendons des employeurs qu'ils permettent à leurs employé-e-s de s'engager bénévolement dans la politique et la société. En outre, les entreprises doivent montrer le bon exemple et lancer des initiatives d'engagement social. Les employés devraient également disposer de suffisamment de temps libre pour un engagement bénévole personnel. Les engagements des collaborateurs, mais aussi des entreprises, doivent bénéficier de davantage de visibilité, par exemple par le biais de distinctions attribuées aux entreprises exemplaires ou la signature d'une charte d'engagement volontaire.*



Quelques réflexions conclusives

Différents types de motivation sont à l'origine de la volonté de s'engager bénévolement. Contraindre les gens au bénévolat ne semble pas être une solution très efficace. C'est pourquoi, nous restons très critiques à l'égard du modèle de devoir civique. En revanche, les modèles de la prise de conscience et de la réciprocité sont efficaces sur le long terme. Les thèses présentées ici doivent permettre de démontrer que le capital social peut être optimisé par le biais de mesures incitatives ciblées de la part de la sphère politique et de l'économie. Le bénévolat doit rester volontaire. Il est par contre possible de créer un environnement, dans lequel la volonté de s'engager bénévolement puisse émerger de la conviction profonde des personnes.

Contributeurs

Béatrice Wertli	Secrétaire générale du PDC suisse
Thomas Ammann	Conseiller national (SG)
Judith Conrad	Responsable du département Ethique et Formation de Swiss Olympic
Ivo Bischofberger	Conseiller aux Etats (AI)
Simone Curau	Présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques (SKF)
Prof. Dr. Markus Freitag	Titulaire de la chaire de sociologie politique
Tanja Frieden	Présidente de l'Initiative sports de neige Suisse
Ida Glanzmann	Conseillère nationale (LU)
Mathieu Giroud	Vice-président des Jeunes démocrates-chrétiens suisses
Norbert Hochreutner	Ancien conseiller national, Président du PDC 60+
Cornelia Hürzeler	Responsable emploi et société, Direction des affaires culturelles et sociales de la Fédération des coopératives Migros
Markus Mader	Directeur de la Croix-Rouge suisse (CRS)
Tamara Mühlemann	Membre du comité Benevol (SO) ; Préposée à l'intégration
Ole Rauch	Directeur de l'Initiative sports de neige Suisse
Theresa Ruppel	Comité central Société des Etudiants Suisses
Roger Schnegg	Directeur Swiss Olympic
Tino Schneider	Président des jeunes démocrates-chrétiens suisses
Judith Stamm	Ancienne présidente du Conseil national
Luca Strebel	Chef de projet en stratégie pour le PDC suisse
Dominic Tschümperlin	Président central Société des Etudiants Suisses